

## REVENDEUR D'HÉROÏNE Condamné à neuf ans de prison

■ Un revendeur d'héroïne a été condamné lundi à 9 ans de prison par le Tribunal de la Sarine. Impliqué dans la plus grosse saisie d'héroïne «fribourgeoise», cet Albanais de 27 ans est également expulsé à vie du territoire suisse. L'accusé, qui est resté muet durant le procès, est considéré comme un «second couteau» dans un important réseau international de trafic d'héroïne démantelé en juin 2002. Actif à Berne et Genève, il avait développé un réseau de distribution avec de jeunes compatriotes, souvent mineurs. Si une «mule» était arrêtée, elle était aussitôt remplacée par une autre, arrivant clandestinement d'Italie.

L'opération Albatros avait permis de démanteler cet important réseau ainsi que de saisir 20 kilos d'héroïne et de 9 kilos de produits de coupage. Les investigations avaient duré six mois et ont demandé la collaboration de la police fribourgeoise avec les polices bernoise et fédérale ainsi qu'avec 150 gardes-frontières. La valeur de la drogue, saisie à Chiasso, est évaluée à 500 000 fr. Mais une fois coupée et revendue, elle aurait rapporté près de 2 millions. **ATS**

## COMET À FLAMATT La société étend son portefeuille

■ La société Comet, à Flamatt, active dans les tubes à rayons X industriels, s'est emparée de l'entreprise allemande Feinfocus (55 collaborateurs). Le montant de la transaction s'élève à environ 15,5 millions de francs. Spécialisée dans les rayons X miniaturisés, Feinfocus possède son siège à Hanovre et des sites de production aux Etats-Unis. Elle a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 11,6 millions d'euros, a indiqué mardi Comet. Grâce à cette opération, elle s'attend à un effet positif sur le bénéfice d'exploitation cette année déjà. La société a de plus signé un accord de collaboration avec deux sociétés américaines. **ATS**

### EN BREF

#### Des jeunes tirent sur un stand de... tir

Quatre mineurs de 14 à 17 ans ont été identifiés à la suite d'une plainte pour dommages à la propriété. Domiciliés dans la région, ils ont reconnu avoir tiré plusieurs fois avec un pistolet 9 mm, un mousqueton et une carabine 22 long rifle contre un stand de tir aux pigeons d'argile, dans le Bois du Bibou, à Farvagny.

#### Hold-up dans une station d'essence de Fribourg

Il était 15 h 25, mercredi, lorsqu'un inconnu est entré dans le shop d'une station d'essence située à la route de Marly, à Fribourg. Il a alors menacé la caissière avec une arme à feu (probablement un pistolet) et un couteau. Après s'être emparé de la caisse, il a pris la fuite à pied. La caissière n'est pas blessée, mais choquée. Un grand dispositif a été mis en place et les recherches étaient en cours hier après-midi. Le montant des dégâts n'est pas connu pour l'instant, indique la police cantonale dans un communiqué.

#### Meeting UDC à Rosé

L'UDC tient un meeting électoral, demain vendredi à 20 h à l'auberge d'Avry-Rosé, à Rosé. Après un débat sur le paquet fiscal entre Jean-François Rime (UDC) et Alain Berset (PS), place aux discours de la candidate au Conseil d'Etat Katharina Thalman et du président de l'UDC suisse Ueli Maurer.

## POUR OU CONTRE

# Ils s'affrontent à distance

*Si les arguments évoluent peu à l'égard du projet de Constitution cantonale, les fronts se font plus précis.*

*Partisans et opposants au texte soumis au vote le 16 mai ont fait étalage, hier et avant-hier, de leurs forces respectives.*

■ Coup sur coup, les comités d'opposition et de soutien sont sortis du bois en vue de la votation du 16 mai prochain sur le projet de Constitution cantonale. Regroupant les milieux économiques et la droite politique (voir encadré), le comité «Non à la Constitution fribourgeoise» multiplie les reproches vis-à-vis du texte élaboré par la Constituante: trop long, il engendrerait des coûts insupportables pour l'Etat à hauteur de 25 à 30 millions, un montant que le Gouvernement cache à la population, selon eux.

Autres griefs: le projet ressemble trop à un programme étatique, confie trop de tâches à l'Etat, ne contient pas les variantes promises et promet des décennies de guerre des langues en raison du principe de territorialité. Le camp des opposants en veut aussi au vote communal des étrangers et au partenariat enregistré pour couples du même sexe. «L'étape suivante sera l'adoption d'enfants par des homosexuels, ce qui est contrai-

**16 mai 2004**  
NOUVELLE  
CONSTITUTION

re aux valeurs humaines», s'indigne Jean-Luc Rimaz, président de l'UDC.

C'est simple, résume le président Gabriel Nussbaumer, entouré de sept membres du comité: «Un tiers des 153 articles sont contestables! Ce projet est une bombe à retardement qui sabordera nos emplois.» Et le chef d'entreprise d'ajouter, avec un demi-sourire: «Si la Constitution est adoptée, il faudra engager pléthore de juristes, un par nouvelle loi...» S'exprimant sur les langues, le président de la CRPF Simon Rebetez résume l'avis général: «Il s'agit de faire mieux et c'est faisable.»

Pour sa part, le constituant radical Vincent Jacquat s'est plaint que le comité du non n'ait pas eu droit à la parole dans la brochure distribuée ces jours aux électeurs fribourgeois. Malgré les délais techniques, il aurait été possible selon lui d'insérer une page volante au dernier moment. Précisons que du côté du bureau et du secrétariat de la Constituante, on indique que le comité s'y est pris trop tard. Pour mémoire, le Conseil fédéral avait commenté seul, en 1999, la nouvelle charte helvétique dans la brochure remise aux citoyens.

Les opposants feront campagne chacun de leur côté, sur la base de leurs propres sensibilités. Ils sont cependant organisés en plateforme

commune, basée à l'Union patronale, qui fonctionnera comme centrale de coordination: «Nous mettons par exemple en commun nos argumentaires», précise Jean-Pierre Siggen, directeur de l'UP.

### Sus aux contre-vérités

A son tour, le Comité de soutien à la nouvelle Constitution s'est présenté hier à la presse sous la forme de cinq ténors de la Constituante, dont le président 2004 Adolphe Gremaud, le président 2003 Christian Levrat et trois chefs de groupes, Denis Boivin (prd), Mélanie Maillard (cit) et Peter Jaeggi (pcs). Il peut compter sur l'appui du Conseil d'Etat, qui fait partie en tant que tel du comité, de plusieurs députés et d'une majorité de constituants. C'est d'ailleurs eux qui, par leur propre porte-monnaie, financent les frais d'annonces dans les journaux. En plus de faire la tournée des marchés, ils paieront aussi de leur personne en participant aux débats, organisés y compris dans les collèges.

Pour le camp du oui, le projet est complet, didactique, moderne et tolérant. «Il contient de véritables avancées et répond aux besoins actuels de la société», ajoute Mélanie Maillard, qui songe à la politique familiale et au PACS. Quant aux coûts engendrés, l'équilibre budgétaire inscrit à l'article 83 permettra de maîtriser les dépenses.

Engagé dans une croisade pour «tordre le coup aux contre-vérités», Denis Boivin abonde: «Il est impos-

sible de chiffrer les coûts. Prétendre le contraire, c'est faire fi du Grand Conseil qui devra légiférer et disposera d'une large marge de manœuvre.» L'absence de variantes? C'était une possibilité et non une obligation, rappelle-t-il. Le règlement de la Constituante est formel sur ce point. Les tâches de l'Etat, loin d'être nouvelles et trop nombreuses, figurent déjà dans des lois. Quant au PACS, il donnerait des droits dans les domaines restreints de compétence cantonale: «Comme l'adoption est régie par le Code civil suisse, il n'est nullement question de cela.»

Les partisans s'agacent de devoir répondre par des arguments fondés à «la mauvaise foi de certains opposants». En cas de refus le 16 mai, prévient Christian Levrat, «il faudra tout reprendre à zéro avec la même Constituante et les mêmes rapports de force». Et sans direction précise à suivre, car les opposants ont des revendications contradictoires. Pour certains, le projet va trop loin; pour d'autres, c'est le contraire.

Le conseiller national annonce qu'en ce cas, la gauche reviendra à la charge avec ce qu'elle n'a pas obtenu, comme le salaire minimal ou la grève de solidarité. On répartirait pour deux ans, qui alourdiront la facture de deux à trois millions supplémentaires. Conclusion: «Les opposants regrettent de n'avoir pu écrire seuls la Constitution. Mais si les Fribourgeois s'affranchissent des polémiques idéologiques, ils constateront que la Constitution est globalement positive.» **SJ**

## Les partisans

– Le camp du oui: le Conseil d'Etat, le Parti socialiste (PS), le Parti chrétien-social (PCS), les Verts, Energie nouvelle, les groupes Citoyen et Ouverture de la Constituante, la Fédération fribourgeoise des retraités, ProFamilia, Pro Natura, l'Eglise évangélique réformée.

– Le comité de soutien: plus de 150 personnes issues de tous les partis politiques (surtout de la gauche et du PDC, mais aussi du PRD), sauf de l'UDC.

– Ses coprésidents: Michel Pittet (PDC), actuel président du Conseil d'Etat, et Hugo Fasel, conseiller national chrétien-social et président de Travail.Suisse. **GRU**



## Les opposants

– Le camp du non: le Parti radical-démocratique (PRD), les Jeunes radicales fribourgeoises (JRF), l'Union démocratique du centre (UDC), le Mouvement indépendant fribourgeois (MIF), la Communauté romande du pays de Fribourg (CRPF), la Chambre fribourgeoise du commerce, le Groupement industriel fribourgeois (GIF), l'Union patronale.

– Le comité d'opposition: une centaine de membres issus de l'économie, du centre et de la droite.

– Son président: Gabriel Nussbaumer, président du GIF et directeur de Sika, à Guin. **GRU**



## PRESTATIONS AI À FRIBOURG

# L'attente est moins longue

■ Une personne qui soumet une demande à l'assurance invalidité (AI) a attendu en moyenne 145 jours l'octroi d'une prestation dans le canton de Fribourg en 2003. C'est trois mois de moins que la moyenne suisse. Le temps d'attente était plus important en 2002 avec 196 jours, constate l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS). En présence de la conseillère d'Etat Ruth Lüthi, ce dernier a présenté hier son rapport pour l'année 2003. Le temps d'attente a été renforcé, explique Jean-Marc Kuhn, directeur de l'ECAS.

Le nombre de rentiers a augmenté de 5% l'an dernier. «La croissance est la même que celle observée les années précédentes», ajoute Jean-Marc Kuhn. Elle devrait en revanche fléchir, selon les premières indications récoltées en 2004. Les prestations versées à titre de rentes AI ont augmenté de près

de 7% (de 125,7 mio à 135,3 mio). L'augmentation du nombre de rentiers AI et une adaptation générale des rentes en janvier 2003 expliquent cette hausse, selon le directeur de l'établissement. Résultat: les prestations complémentaires AVS/AI ont subi une poussée de 8%.

On note par ailleurs une légère baisse (-1617) du nombre de bénéficiaires des réductions de primes à l'assurance maladie, qui passent de 95 222 en 2002 à 93 605 en 2003. Cela représente près de 38% de la population fribourgeoise. La baisse s'explique parce que le relèvement des limites de revenu s'est fait en fonction du coût de la vie et non de l'évolution des salaires réels. Malgré tout, l'objectif de la LAMal est atteint, soit une couverture de 35 à 40% de la population.

L'ECAS, où travaillent quelque 170 personnes (137 équivalents plein-temps) réunit la Caisse cantonale de compensation AVS et allocations familiales (81 plein-temps) et l'Office cantonal de l'assurance invalidité (56 plein-temps). Les prestations versées par la Caisse (806,6 mio) ont subi une hausse de 4% par rapport à 2002 (774,5 mio). Les prestations AVS en constituent la partie la plus importante.

De leur côté, les cotisations encaissées par la Caisse ont connu un boom de 2% – de 353,9 mio à 361,4 mio – grâce à l'augmentation de la masse salariale des employeurs affiliés. Du coup, les cotisations AVS/AI/APG payées par les employeurs et les salariés progressent de 4,6% (+9,5 mio, à 213,4 millions).

Quant au coût total des prestations AVS et AI accordées par l'Office cantonal, qui a reçu 11 000 nouvelles demandes l'an dernier, il se chiffre à 306 millions, contre 283 millions en 2002. **ATS-SJ**

## ÉCOLE D'INGÉNIEURS

### Décès subit de François Hemmer

■ L'ancien directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg, François Hemmer, a été terrassé par une crise cardiaque, lundi alors qu'il s'adonnait à sa passion du ski-alpinisme dans le Tyrol italien. Agé de 65 ans, à la retraite depuis fin 2002, cet ingénieur a dirigé l'institution du fond de Pérolles de 1980 à 2002. C'est en grande partie à lui que l'Ecole d'ingénieurs doit sa renommée. Il s'identifiait et se dévouait à l'établissement, relevait à son départ son employeur, l'Etat de Fribourg. Sa retraite marquait «la fin d'une période clé dans l'histoire de l'Ecole d'ingénieurs». **GRU**

### EN BREF

#### Don d'une «louve» à l'Uni

La Société Dante Alighieri, fondée à Rome, a fait don à l'Uni de Fribourg d'une «louve romaine» sculptée spécialement et fondue dans du bronze à Parme. Symbole des liens qui unissent Fribourg et Rome, elle a été inaugurée hier soir.